

Avis d'appel public à la concurrence
(Articles R.2131-12, ou R.2131-14 et R.2131-15 pour les services des articles R.2123-1 3° et R.2123-2 du code de la commande publique)

Pouvoir adjudicateur :

Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
19, rue de Paris
CS 50070
93013 Bobigny Cedex

Fournitures

Services

Travaux

Objet : Marché prestations d'animation de formation pour les élus de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Renseignements complémentaires : MAPA, services sociaux et autres services spécifiques (R.2123-1, 3°, du code de la commande publique)

Prestations supplémentaires éventuelles : Oui

Non

Conformément à l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres sont adressées par voie électronique (*dématérialisation*) dans les conditions prévues par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde.

L'adresse de la plateforme de dématérialisation est : <http://www.achatpublic.com>

Les fichiers dont l'extension est acceptée pour les offres dématérialisées sont les suivants : ".pff", ".doc", ".xls", ".ppt", ".pdf".

En revanche, les candidats ne peuvent pas utiliser certains formats, notamment les ".exe", ... ni utiliser certains outils, notamment les "macros",

La candidature et/ou l'offre ne peut excéder un volume de 20 Mo par fichier.

Aussi, les candidats s'assureront avant la constitution de leur pli que les fichiers transmis ne comportent pas de virus. Tout fichier constitutif de la candidature ou de l'offre devra être traité préalablement par le candidat par un anti-virus.

Les plis transmis par voie électronique sont **horodatés** ; tout pli qui parviendrait au-delà de la date et de l'heure limites de dépôt (*telles qu'indiquées dans le présent Avis d'Appel public à la Concurrence*) sera considéré comme hors délai.

Il est précisé aux candidats que la durée de dépôt du pli peut s'avérer longue sur la plateforme de dématérialisation achatpublic.com notamment lorsque le pli contient un

nombre important de documents. Il est conseillé aux candidats d'anticiper le dépôt de leur pli.

En cas d'envois successifs, chaque pli électronique transmis par le candidat via le profil d'acheteur en réponse à la consultation est considéré comme une offre à part entière. Par conséquent, conformément à l'article R.2151-6 du code de la commande publique, seul le dernier envoi réceptionné avant la date limite de remise des offres sera admis ; il devra donc comprendre l'ensemble des pièces exigées aux titres de la candidature et de l'offre. Les plis antérieurs seront, quant à eux, rejetés sans être examinés.

Par ailleurs, le retrait des documents de la consultation sur la plateforme de dématérialisation n'oblige pas les candidats à déposer électroniquement une offre.

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Les candidats devront déposer leur offre uniquement sur la plateforme de dématérialisation :

<http://www.achatpublic.com> (plateforme de dématérialisation).

Date limite de réception des offres : 14/10/2022 à 12h

Aide au téléchargement des documents de marché :

- 1)** Se rendre sur le site <http://www.achatpublic.com>.
- 2)** Aller dans la rubrique « *Salle des marchés* » en tant qu'entreprise (*en bas à droite de l'écran*).
- 3)** Dans la rubrique « *Rechercher une consultation* » (*sur la gauche de l'écran*), indiquer « *Caisse centrale* » dans le champ Organisme, cliquer sur « *Rechercher* ».
- 4)** Choisir la consultation qui vous concerne.
- 5)** Dans la rubrique « *Consultation* », aller dans « *Pièces de marché* » (*sur la gauche de l'écran*).
- 6)** La Plateforme vous propose une identification. Il est possible de continuer sans identification (*téléchargement anonyme*) mais l'inscription permet d'être informé automatiquement des éventuelles modifications et précisions apportées aux documents.
- 7)** Télécharger les documents, soit partiellement soit complètement.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées **en langue française** ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : **l'euro**.

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Le formulaire « *Lettre de candidature* » - DC1* ou document équivalent comprenant une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique ;
- Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Le formulaire « *Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement* » - DC2* ou document équivalent répondant, le cas échéant aux conditions de participation requises fixées en application des articles R.2142-1 à R.2142-14 et R.2142-25 du code de la commande publique ;
- Un justificatif relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat – et, le cas échéant, un pouvoir de cette personne envers la personne signataire du marché.

Ces formulaires sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critères de jugement des offres : Conformément aux articles R.2152-6 à R.2152-8 et R.2152-11 du code de la commande publique, les offres seront appréciées selon les critères pondérés suivants :

Lot n°1 : « Animer sa communauté d'élus à distance »

Critère n°1 : Qualité du programme :		
• Sous-critère n°1 : Méthodologie et pédagogie	80 %	40 %
• Sous-critère n°2 : Cohérence du déroulé	20 %	
Critère n°2 : Expérience / qualifications des intervenants en lien avec l'objet du marché		10 %
Critère n°3 : Prix		50 %

Lot n°2 – « Pratiques de communication dans son rôle d'élus »

Critère n°1 : Qualité du programme :		
• Sous-critère n°1 : Méthodologie et pédagogie	80 %	40 %
• Sous-critère n°2 : Cohérence du déroulé	20 %	

Critère n°2 : Expérience / qualifications des intervenants en lien avec l'objet du marché	10 %
Critère n°3 : Prix	50 %

Date prévisionnelle de début d'exécution du marché : janvier 2023

Date d'envoi du présent avis : 21/09/2022